Note sur une pupille artificielle et sur un cas d'amaurose / par M. le prof. Maunoir.

Contributors

Maunoir, J. P. 1768-1861. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

[Geneva]: [publisher not identified], 1838.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/rweaaav2

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. Where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

NOTE

SUR UNE PUPILLE ARTIFICIELLE

ET

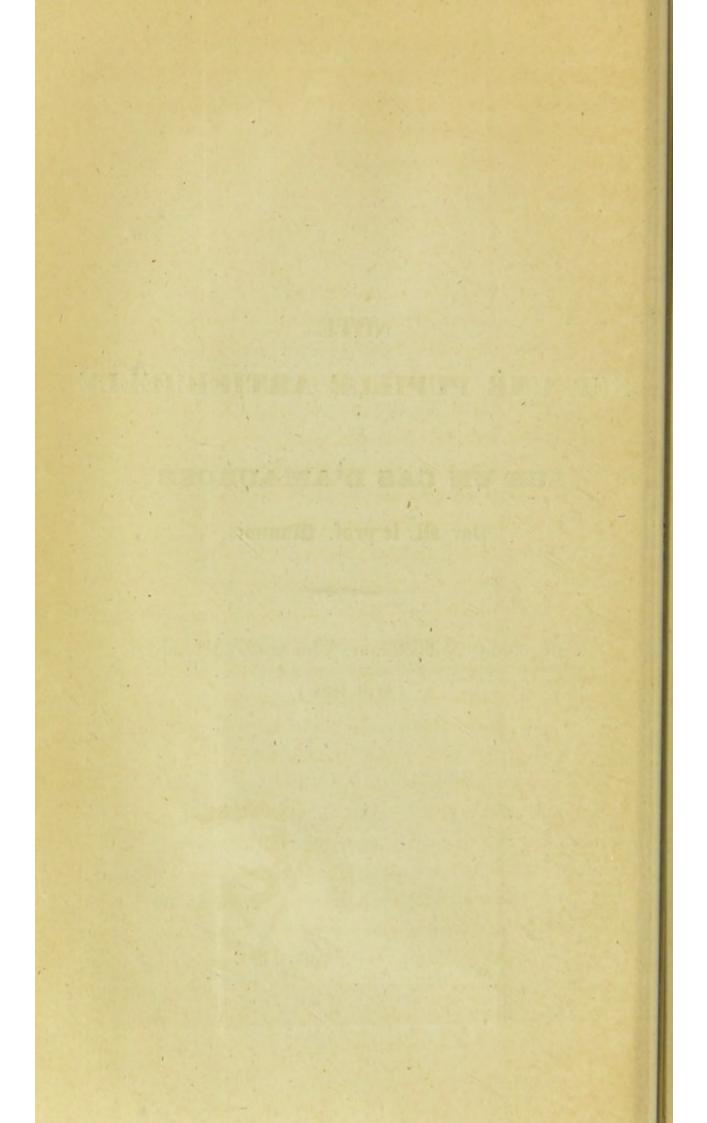
SUR UN CAS D'AMAUROSE,

par M. le prof. Maunoir.

Tiré de la Bibliothèque Oniverselle de Genève.

(Avril 1838.)





PUPILLE ARTIFICIELLE.

Pour pouvoir répéter d'une manière utile les expériences de Cheselden, sur des aveugles-nés auxquels on rend la vue, il faut avoir affaire à des aveugles arrivés à l'âge de raison, afin que, sortis tout à coup des ténèbres, ils puissent rendre compte, d'une manière exacte, de sensations tout à fait nouvelles pour eux. Les enfans aveugles-nés auxquels on rend la lumière, sont incapables de donner par des paroles une idée de tout ce qu'ils éprouvent de nouveau. On peut voir dans la Bibl. Univ. (T. 34, pag. 291), l'histoire d'un enfant âgé de huit à dix ans, que j'ai opéré avec succès d'une cataracte congéniale, et l'on saura ce qu'on peut attendre d'expériences faites à cet âge. La femme opérée par Wardrop, âgée de 40 à 45 ans, et dont j'ai donné l'histoire dans le même recueil (Juillet 1832) a offert des phénomènes tout à fait analogues à ceux rapportés par Cheselden. J'ai eu dernièrement l'occasion de rendre la vue à une femme âgée de trente-huit ans, et aveugle depuis l'âge de six. Elle était dans des circonstances tout à fait différentes des aveugles opérés par Cheselden et Wardrop. C'était de cataractes qu'ils avaient été guéris : mon aveugle avait eu autrefois des cataractes, et n'en avait plus quand je l'ai traitée pour sa cécité. Voici son histoire.

On s'aperçut, dès la plus tendre enfance de cette femme née clairvoyante, que, chez elle, la vue s'affaiblissait graduellement; à l'âge de sept ans elle était complétement aveugle d'une double cataracte. On ne put rien faire contre cette maladie, jusqu'au moment où elle eut atteint sa onzième année; alors un oculiste ambulant passa à Bois-d'Amont, dans le Jura, village qu'habitait sa famille. Les parens d'Anne Bousset (c'est le nom de mon aveugle) crurent ne pouvoir mieux faire que de lui confier leur enfant. Cet oculiste opéra les deux yeux par extraction; une violente inflammation de ces deux organes fut

la suite de cette malencontreuse opération. L'œil gauche fut entièrement détruit; il n'en resta qu'un tubercule charnu, remplissant une petite partie de la voûte orbitaire. L'œil droit fut moins maltraité; il ne recouvra pas la vue, mais il conserva sa forme et son volume; la pupille disparut complétement derrière une cicatrice large et irrégulière, blanche et opaque, qui occupait une grande étendue de la cornée transparente (voyez fig. 1); celle-ci avait conservé sa transparence dans la partie supérieure, moins dans sa partie interne et inférieure, et nullement dans son centre et à l'extérieur.

Je vais raconter simplement la circonstance qui a déterminé cette femme à venir réclamer mes soins après trente-deux ans de cécité complète. Environ un an avant son arrivée à Genève, on m'avait amené de Morez, dans le Jura, un octogénaire affligé depuis quelques années de cécité et de surdité. Lui rendre la vue par une opération de cataracte, et l'ouïe par l'extraction d'une matière cérumineuse accumulée et endurcie depuis longtemps dans le conduit auditif externe, fut une chose simple et facile; et cependant ce double bienfait passa dans son pays pour une espèce de miracle, qui fit du bruit dans tout le Jura, et parvint aux oreilles d'Anne Bousset; celle-ci, pensant que je pourrais en opérer un second sur elle, ne tarda pas à faire le voyage de Genève. D'après l'état de son œil droit, je conçus tout de suite la possibilité de lui faire une pupille artificielle. A l'exception du désordre produit par l'opération qu'elle avait subie à l'âge de onze ans, son œil était en bon état, et elle conservait la faculté de distinguer les ténèbres de la lumière.

Voici comment l'opération fut faite.

Anne Bousset fut couchée presque horizontalement sur un fauteuil dont le dossier était renversé; je me plaçai derrière elle; assis devant elle, un aide tenait la paupière inférieure abaissée; je relevai la supérieure, et, avec mon bistouri ordinaire à cataracte, je fis à la partie latérale et supérieure de la cornée, une incision semi-circulaire, ou plutôt représentant un petit arc de

trois lignes, parallèle à la circonférence de la cornée transparente (voyez figure 2, lettre a); puis introduisant par cette incision mes ciseaux à pupille, entre la cornée et l'iris, et les faisant arriver au delà de l'albugo, je les ouvris légèrement, et j'en sis pénétrer la lame pointue dans l'iris, tandis que la lame boutonnée restait entre cette membrane et la cornée. Alors je fermai les ciseaux, et j'obtins de la sorte une incision linéaire d'une ligne de longueur environ. A côté de cette incision, j'en fis une seconde, en suivant le même procédé; cette seconde incision partait du point où avait commencé la première, formant avec elle un angle dont les deux branches étaient distantes d'une ligne à leur extrémité, et dont le sommet était tourné vers la tempe (Voyez la lettre b, figure 2). Cette double section de l'iris ne donna lieu à aucune hémorragie. Il y eut au premier moment une dilatation faible et irrégulière ; Anne Bousset put apercevoir les mouvemens qu'on faisait devant son œil avec différens objets, mais elle n'en reconnut aucun. Ces mouvemens, la grande augmentation de lumière, le passage devant son œil de différens corps différemment éclairés, la jetaient dans un état d'étonnement et d'extase. Son œil fut fermé et couvert d'une compresse fixée par une bande. Jusqu'au huitième jour, où cet appareil fut enlevé, il ne survint pas le plus petit accident; l'œil était alors guéri, et, à ma grande surprise, il avait acquis une belle pupille parfaitement circulaire (Voy. fig. 3).

En lui faisant tourner le dos à la lumière, on montra différens objets à Anne Bousset; elle les voyait, mais ne pouvait dire ce qu'ils étaient; elle se trompait aussi sur leur distance, les croyant plus éloignés qu'ils ne l'étaient. Sans qu'on l'y invitât, elle mit la main devant son œil, crut la reconnaître, et en compta les doigts avec l'index de l'autre main.

Anne Bousset repartit quelques jours après sa guérison; déjà elle avait appris à reconnaître les gros objets, et même certains objets plus petits, comme ses aiguilles de bas. Environ six mois après l'opération, elle est revenue à Genève. Je puis

dire que son œil était superbe, et qu'il avait singulièrement gagné soit pour la vue soit pour l'apparence; elle avait fait de grands progrès dans l'art de voir, elle n'avait plus besoin de guide, elle se suffisait pour tout à elle-même, avait pris des leçons de lecture, et épelait facilement dans un in-8° de caractères ordinaires. Elle me témoigna beaucoup de regrets, de ce que, comme elle m'en avait prié, je n'avais pas publié son histoire dans les journaux quotidiens français.

Pourquoi cette observation présente-t-elle un résultat si peu satisfaisant relativement à l'impression que font les objets éclairés sur une personne guérie de la cécité, et qui avait tellement oublié ce qu'était la vue, qu'on pouvait la considérer presque comme une aveugle-née? Pour une raison bien forte, et à laquelle on n'a pas pensé jusqu'à présent : c'est qu'au premier moment qu'on ouvre l'œil après l'opération, cet organe est encore faible, extrêmement sensible à la lumière, voit mal, et beaucoup moins bien qu'il ne verra dans la suite; qu'il ne peut apprendre à voir, et à supporter la lumière du jour, que par degrés et très-lentement, et que pour tenir un registre exact des différentes phases de tous les phénomènes de la vue sur le sentiment, il faudrait ne pas quitter un instant, et durant quelques semaines, la personne qui est l'objet de ces observations, ce qui est presque toujours impossible.

AMAUROSE.

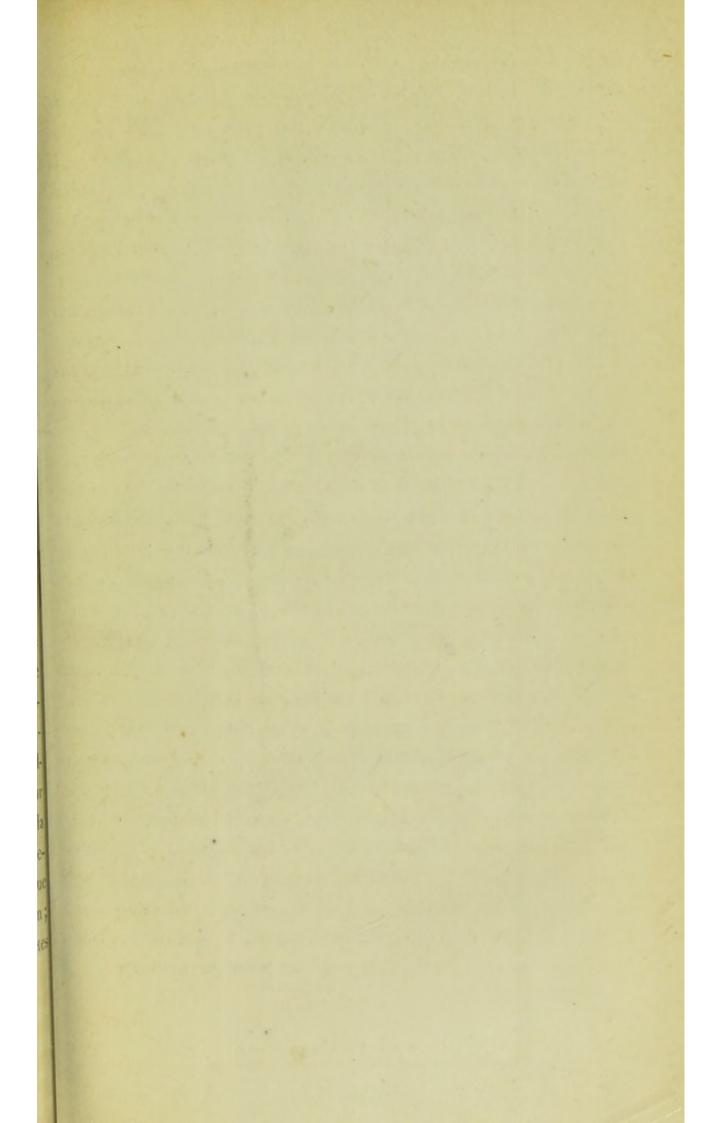
L'amaurose, ou goutte sereine complète, c'est-à-dire, celler dans laquelle les aveugles ne distinguent pas les ténèbres de la lumière, est encore regardée par quelques praticiens, et en général par tout le monde non médical, comme une maladier absolument incurable. Il importe, pour le bien de ses victimes, de détruire cette opinion, si ce n'est ce préjugé, non par dess théories ou des raisonnemens, mais par des faits: en voici

deux entre plusieurs, qui prouveront qu'on ne doit déclarer incurable telle amaurose, qu'après avoir épuisé tous les moyens curatifs que ses causes soupçonnées peuvent indiquer.

J. M. apporte en naissant une cataracte congéniale. Quand il eut atteint l'âge de 11 ans, ses parens me l'envoyèrent de Londres à Genève, où je l'opérai des deux yeux par broiement du cristallin; il retourna à Londres avec deux très-bons yeux, et se voua à l'état de pharmacien. Arrivé à l'âge de 17 ou 18 ans, quelques amis imprudens l'engagèrent dans une folle entreprise; il s'embarqua avec eux, à l'insu de ses parens, pour aller défendre Don Pedro contre Don Miguel. Il courut en Portugal mille dangers; il y souffrit de la faim, de la soif, du froid, il bivouaqua pendant des semaines dans l'humidité, et enfin, il y fut frappé d'amaurose sur les deux yeux. On le ramena à Londres tout à fait aveugle. Là il fut traité avec beaucoup de suite, mais sans succès. Ses parens me l'envoyèrent une seconde fois à Genève. Je mis en usage, pour le guérir, successivement, les exutoires, les vomitifs, l'électricité, le galvanisme, l'arnica, la pulsatille, etc., mais inutilement; enfin j'employai l'infusion de capsinum annuum, à la dose de trois grains par once d'eau bouillante; cette dose fut portée graduellement jusqu'à 30 grains par once d'eau. On instillait dans chaque œil quelques gouttes de cette infusion, une fois le matin et une fois le soir. Au bout de six semaines, J. M. pouvait lire de l'œil gauche des caractères d'impression un peu gros ; l'œil droit est resté amaurotique. Il y a plusieurs années qu'il est guéri, et maintenant sa vue s'est tellement améliorée, qu'il peut lire les caractères les plus fins. Il a renoncé à la pharmacie, et adopté une carrière littéraire, qui nécessite un emploi continuel de l'œil qu'il a recouvré.

La dame Pellichet, de Bellegarde, département de l'Ain, m'a amené à Genève le 5 décembre 1837, sa fille, Reine Pellichet, âgée de 18 ans, affligée d'une amaurose des plus complètes que j'aie jamais vues. Les pupilles étaient tellement dilatées, qu'on apercevait à peine un léger disque de près d'un milli-

mètre de largeur, qui indiquait que l'iris existait encore; elle ne pouvait pas distinguer le plus brillant soleil des ténèbres les plus profondes. Il y avait un peu plus de deux mois que la maladie avait commencé, et près de six semaines qu'elle était complète. Je ne pus reconnaître d'autre cause de cette triste maladie, que le fait que Reine avait depuis assez longtemps habité une chambre nouvellement construite, fraîche et humide. On avait en vain essayé les purgatifs, les vomitifs, les vésicatoires. Je la mis sur-le-champ à l'usage du remède suivant : prenez extrait d'arnica deux gros, sulfate de strichnine douze grains, sirop simple q. s. pour faire 144 pilules. La malade commença par prendre une pilule le matin et une le soir, et elle augmenta d'une tous les 4 jours, mais ne dépassa pas la dose de 5. Cette quantité lui a constamment causé des soubresauts, des espèces de commotions électriques dans la colonne vertébrale, dans les jambes et dans les mains. Souvent elle a été obligée de revenir à une dose moins forte, parce que son estomac ne supportait pas longtemps impunément 5 pilules. Reine Pellichett n'a pas pris d'autre remède pendant ces deux mois. A l'heure qu'il est, elle ne prend que deux pilules par jour ; la pupille dans les deux yeux a repris son état normal, l'iris se contracte et se dilate, comme dans les yeux les plus sains, et elle lit facilement les caractères d'impression ordinaires, et même l'écriture. Sa vue n'est pas revenue subitement, mais très-graduellement. S'il existait un optomètre, on aurait pu noter jour paur jour les progrès qu'elle faisait. Si quelqu'un voulait avoir la confirmation de la vérité de ce fait, il n'aurait qu'à aller à Bellegarde : Reine Pellichet est chez son père. Je dirai de plus que les amis du beau n'auront pas de regret de cette excursion ils auront le plaisir de voir de beaux yeux, et une de ces têtes rares que Raphaël choisissait pour ses têtes de madones.



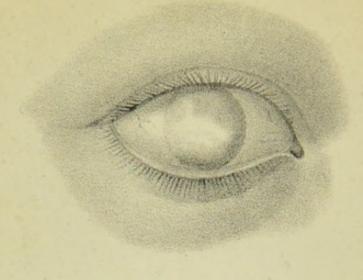


Fig. 1.

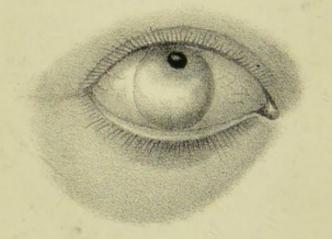


Fig. 3.

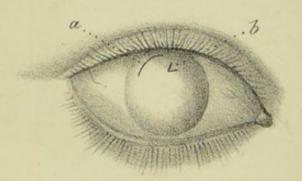


Fig. 2.